

Impran

Imprégnant pierres

Propriétés

Imprégnant pierres prêt à l'emploi contenant des solvants. Les solvants utilisés sont exempts d'hydrocarbures aromatiques. Pénètre au fond des pores et capillarités de la pierre, sèche vite et résiste au piétinement. Selon la porosité de la pierre, 1-4 applications peuvent être nécessaires jusqu'à saturation. Les propriétés hydrofuges et oléofuges se développent avec le séchage. Efficacité optimale après 48 heures. Laisse respirer la pierre. Les surfaces traitées avec Impran conservent leur aspect naturel et sont protégées durablement. Les impuretés diverses ainsi que les graisses et huiles ne peuvent plus pénétrer dans le sol et sont donc éliminées facilement. Impran est résistant à l'alcalinité et aux UV et réduit la remontée d'efflorescences, la formation de mousse, algues, moisissures ainsi que les dégâts occasionnés par les intempéries et le gel. Les surfaces imprégnées avec Impran sont antidérapantes conformément à la norme allemande DIN 51130.

Composition

Imprégnant, solvants non solubles dans l'eau.

Domaine d'application

Pour l'imprégnation de sols en pierre naturelle, reconstituée et carrelage en céramique poreux neufs ou anciens nettoyés en profondeur et dépourvus de résidus de cire et de corps gras, comme : grès cérame, granite, porphyre, marbre, grès, marbre aggloméré, pierre reconstituée, brique réfractaire, béton et chape de béton.

Application

Les locaux doivent être bien ventilés pendant et après l'utilisation. Ne pas fumer.

Imprégnation de pierres :

Température de la surface à traiter : + 5 °C à + 25 °C. Praticable après 1 heure. Protection optimale après 48 heures à + 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air. Appliquer le produit pur sur la surface à traiter et étaler immédiatement en une couche fine et régulière avec une frange.

Selon la porosité du sol, 1 à 4 applications peuvent être nécessaires en respectant un intervalle d'env. 30 minutes entre chaque application. Les résidus d'Impran qui n'ont pas pénétré dans le sol après 15 minutes doivent être évacués avec une raclette en caoutchouc. Éliminer les dépôts avec une frange sèche.

Après un temps de séchage de 24 heures, il n'est plus possible d'éliminer les résidus adhérant à la surface.

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages causés par une utilisation non appropriée du produit.



Entretien de pierres

Consommation par m²

Imprégnation de pierres : 5–500 ml selon la porosité du sol.

Xn, Nocif (produit concentré)

R 10 Inflammable. R 65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. S 24 Éviter le contact avec la peau. S 43 En cas d'incendie, utiliser un moyen d'extinction à sec. Ne jamais utiliser d'eau. S 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S 62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient : solvant minéral.

Produit non destiné au consommateur final selon 1999/44/CE art. 1.

Conditionnement

Carton de 4 bidons en tôle de 2,5 L

Réf. j 21 04 65

